



ECOLE DU CENTRE  
COLLEGE PIERRE POIVRE

CV/SBL/amds Circ 001/17-18

Le 1<sup>er</sup> septembre 2017

« *La réussite scolaire est indissociable du bien-être de l'enfant au sein de son établissement* »

Madame, Monsieur,

L'Ecole du Centre Collège Pierre Poivre a inscrit dans son projet d'établissement, depuis de nombreuses années, un axe : « *bien-être de l'enfant* ». A ce titre, nous menons une politique sportive et culturelle cohérente dans le secteur scolaire mais aussi périscolaire. Nous proposons donc un ensemble d'activités propre à satisfaire une approche diversifiée de l'offre éducative, sportive et culturelle pour vos enfants, elles débiteront à partir du **lundi 18 septembre 2017**.

Les inscriptions accompagnées du paiement seront reçues le **jeudi 7 septembre et le vendredi 8 septembre 2017** de 08h15 à 12h30 dans la salle de réunion du collège. Aucune inscription ne sera acceptée avant le 7 septembre 2017. **La priorité sera accordée aux premiers inscrits.**

Ces activités payantes et organisées en fonction du nombre de places disponibles, seront placées sous la responsabilité des personnes qui les animent et par le Comité Sportif pour les activités sportives.

Tout élève souhaitant commencer ou changer d'activité en cours d'année scolaire doit se procurer un formulaire à l'administration du primaire, le remplir et le retourner à **Mme Juliette Espitalier Noël** accompagné **impérativement** du paiement du trimestre. Sans ce formulaire signé par le parent responsable accompagné du paiement, aucun élève ne pourra prendre part à une activité.

Un appel de cotisation vous parviendra en fin du premier et du second trimestre pour les trimestres suivants. **Le premier trimestre doit être réglé lors de l'inscription.** En cas de non-paiement, nous aurons le regret d'exclure l'enfant de l'activité à l'issue du premier mois du trimestre.

Avec le développement de Moka, des collaborations se sont mises en place en particulier avec SYNERGY, le Centre Sportif des Allées d'Helvetia (nos élèves utilisent la piscine pour les cours de natation). Nous avons donc souhaité vous informer aussi des prestations qu'offre ce centre en complémentarité de notre offre périscolaire.

Du sport individuel au sport collectif, de la musique, des arts plastiques, un large éventail d'activités de loisirs vous est présenté, à vous de choisir.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Carine VAILLARD  
Chef d'Etablissement

Sherila BHAGEERUTTY-LUTCHMUN  
Directrice Administrative et Financière,  
Adjointe à la Chef d'Etablissement

## REGLEMENTS

Ces activités payantes et organisées en fonction du nombre de places disponibles seront placées sous la responsabilité des personnes qui les animent pour les activités culturelles et du Comité Sportif pour les activités sportives.

1. Une inscription ou un changement d'activité peut se faire en cours d'année à tout moment, en fonction des places disponibles.
2. Un appel de cotisation vous parviendra en fin de premier et de second trimestre pour les trimestres suivants. Le premier trimestre est à régler lors de l'inscription.
3. Les règlements doivent être accompagnés du nom de votre enfant, de sa classe et de l'activité concernée.
4. L'atteinte d'un effectif minimum d'inscrits sera conditionnelle à l'ouverture d'un cours.

### i. Activités sportives :

Les règlements peuvent se faire :

- a) par chèque barré à l'ordre de l'ECOLE DU CENTRE, ou
- b) en espèces

Un reçu vous sera remis pour tout paiement fait à l'Ecole du Centre.

**La Direction de l'école se décharge de toute responsabilité en cas de perte d'argent si ces procédures ne sont pas respectées.**

### ii. Activités culturelles :

Les règlements doivent être effectués :

- a) par chèque à l'ordre de l'intervenant concerné (d'après l'activité choisie), ou
- b) en espèces

L'intervenant a la responsabilité du suivi des règlements.

En cas de non-paiement, après un premier rappel, nous aurions le regret d'exclure l'enfant de l'activité à l'issue du premier mois du trimestre.

5. Seuls les élèves inscrits seront autorisés à être présents sur les lieux de l'activité concernée.  
La présence des parents sur les lieux de cours n'est pas autorisée.  
Tout départ anticipé d'un enfant durant un cours devra être préalablement signalé par le parent à la personne responsable à la vie scolaire

### **TRES IMPORTANT**

- ***Tout élève engagé dans une activité ne pourra se désister en milieu de trimestre. Au cas où l'élève voudrait cesser une activité à la fin du trimestre, il sera impératif qu'une lettre des parents soit adressée à l'ECOLE et non à l'intervenant ; l'élève serait, autrement, obligé de payer sa quotité pour le trimestre suivant.***

Les intervenants sont à votre écoute et restent à votre disposition pour tous renseignements.

## NOS ACTIVITES SPORTIVES

### BADMINTON

*Responsable : Stefano LAGARDE*

***N.B. RAQUETTE PERSONNELLE OBLIGATOIRE***

Au-delà des objectifs d'initiation, nous rechercherons certaines acquisitions qui évolueront avec le niveau de pratique :

- l'adversaire est un partenaire
- envoyer le volant hors de portée de l'adversaire
- enchaîner des trajectoires variées pour gagner l'échange

tout en agissant sur les composantes de l'action fondamentale : l'équilibre, la dissociation, la prise d'information, la représentation des cibles.

Nous chercherons à participer aux activités proposées par la Fédération mauricienne aux jeunes joueurs.

### BASKETBALL

*Responsable : Alvin ATHAVE*

Ce jeu d'opposition collective va permettre à l'enfant de développer des capacités informationnelles (coopération avec les autres, perception, anticipation, intelligence tactique) mais aussi motrices (adresse, équilibre, vitesse, coordination).

Un ballon, un panier et le tour est joué !

### FOOTBALL

*Responsables : Ashley MOCUDE – Raishad BOODHOO*

A travers les entraînements de football proposés, les objectifs évolueront en fonction de l'âge et du niveau de pratique de l'enfant ; allant de la familiarisation avec le ballon et les règles fondamentales de l'activité (coordination motrice, construction de repères spatio-temporels, notion d'espace jeu...) aux techniques plus élaborées d'une attaque placée et d'une défense organisée.

Chaque trimestre des rencontres avec des équipes extérieures permettront d'évaluer les acquisitions, et de confronter les enfants.

### GYMNASTIQUE

*Responsables : Gérald et Elizabeth JETIN*

Cette activité permet la pleine expression du besoin fonctionnel du petit enfant ; c'est au travers d'un ensemble de situations stimulantes, attrayantes, ludiques, et par les particularités et l'originalité des conduites adoptives exigées qu'il va accéder progressivement à son autonomie et à son plein épanouissement.

Le gymnase est une structure aménagée qui peut devenir, en toute sécurité, un magnifique parc de jeu.

Les objectifs s'organiseront essentiellement autour de la construction :

- de positions et de postures de référence.
- De repères spatio-temporels.
- De notions d'équilibre, d'appuis, d'orientation du corps dans l'espace.
- De la notion de prise de risque et de sécurité.

